

DE PERSONNE ACCOMPAGNÉE À BÉNÉVOLE ACTIF, UNE VOIE SOLIDAIRE













TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Présentation de FAMOUS	3
Présentation des partenaires	4
Enjeux et résultats du projet	6
Interview de Sylvie Charrière Commissaire à la lutte contre la pauvreté des Hauts-de-France	12
Recommandations opérationnelles	15
Recommandations politiques	17

INTRODUCTION

La précarité ne se contente pas du manque de ressources financières : elle engendre également un risque accru d'exclusion sociale et pose d'importantes barrières à l'accès aux ressources éducatives. Cette réalité complexe enferme les individus dans un cercle vicieux de marginalisation et les empêche souvent de développer pleinement leurs compétences et de contribuer activement à la société.

Dans ce contexte, l'engagement associatif se révèle être un puissant vecteur de changement pour ces populations. Il offre un terrain propice au développement des compétences au niveau personnel, favorise l'intégration sociale sur le plan communautaire, et constitue aussi une source d'opportunités professionnelles.

Il apparaît donc impératif de valoriser cet investissement, notamment auprès des bénéficiaires des associations à impact social, et de mettre en lumière les compétences ainsi cultivées. Cela nécessite la diffusion d'outils et de méthodes permettant aux bénévoles de reconnaître et de promouvoir leurs compétences.

Le présent document dresse un bilan des résultats du projet FAMOUS - présenté cidessous - permettant ainsi d'établir des recommandations opérationnelles et politiques propres aux enjeux susmentionnés.

PRÉSENTATION DU PROJET

PHILOSOPHIE DU PROJET FAMOUS

FAMOUS est un projet européen novateur conçu pour répondre aux besoins des bénévoles, des salarié·e·s précaires et des usager·ère·s des associations en les aidant à identifier, reconnaitre et valoriser leurs compétences, en particulier leurs « soft skills ». Ces compétences essentielles, telles que la communication, la collaboration, la résolution de problèmes sont souvent discrètes et sous-estimées, mais elles jouent pourtant un rôle clé dans l'insertion sociale et professionnelle. L'enjeu du projet est de permettre aux bénéficiaires de prendre conscience de ces compétences (qu'iels mobilisent déjà dans leur vie personnelle ou bénévole, la plupart du temps), de leur propre niveau de maîtrise de celles-ci, et des différentes manières de les renforcer ou de les valoriser auprès d'un employeur potentiel.

Pour ce faire, le cœur du projet FAMOUS consiste en la création d'un outil de formation, conçu par et pour les personnes concernées elles-mêmes (d'où leur nom de coconcepteur), afin d'identifier et de développer ces compétences au sein de leur vie associative. En parallèle, le projet vise à engager de nouvelles réflexions sur la manière de concevoir des parcours de développement de compétences, de reconnaitre et de valoriser les expériences informelles, l'engagement associatif, tout en renforçant l'accessibilité de la formation continue aux publics en situation de précarité et en encourageant leur participation active dans ce processus éducatif.

LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Pour atteindre ces objectifs, le projet a proposé différentes activités, à savoir :

- la participation à une enquête sur les obstacles à l'insertion liés aux « soft skills » et sur les besoins en formation ;
- l'appropriation des concepts et l'expérimentation d'outils pédagogiques pour renforcer la sensibilisation aux compétences transversales et développer des méthodes d'apprentissage innovantes ;
- la co-construction de démarches et d'outils de formation, en mettant l'accent sur l'adaptation aux besoins spécifiques des publics vulnérables et sur la mobilisation de leurs compétences.

LES PARTENAIRES

LE COMITÉ DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DE ROUBAIX

Le Comité du Secours Populaire Français de Roubaix agit depuis 2010 contre la pauvreté et l'exclusion : sur le court terme, par une solidarité d'urgence basée sur l'alimentaire, le vestimentaire, ou l'orientation vers une structure de soins ou d'hébergement d'urgence ; sur le long terme, en accompagnant les personnes et familles dans leurs démarches et leurs droits : accès à un revenu, au logement, à la santé, aux vacances, à la culture et aux loisirs, à l'insertion professionnelle. Urgence ou non, le respect de la dignité des personnes aidées est primordial pour l'association. Celles qui le souhaitent, et le peuvent, deviennent, à leur tour, bénévoles, ce qui est un pas important pour l'émancipation et l'insertion sociale.

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS

Fondé en 2002, **POUR LA SOLIDARITÉ-PLS** est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable. POUR LA SOLIDARITÉ-PLS se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale.

L'équipe POUR LA SOLIDARITÉ-PLS, multiculturelle et pluridisciplinaire, dotée de solides compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements, œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise :

Comprendre, Relier et Accompagner pour Agir!

ASOCIATIA STEA

Stea est une association roumaine créée à Satu Mare en 2004 qui travaille dans le secteur socio-éducatif sur l'inclusion scolaire et socioprofessionnelle des publics en grande précarité, via l'éducation non formelle et un accompagnement social pour leur accès aux droits. Stea développe une approche systémique et intervient de manière coordonnée sur 6 axes principaux : 1. Assurer l'accès des enfants et des jeunes à une éducation inclusive de qualité, 2. Soutenir le développement des compétences et l'employabilité des jeunes et des adultes, 3. Soutenir l'éducation à la santé et favoriser l'accès aux services de santé ; 4. Faciliter l'accès aux services sociaux et de base pour les personnes vulnérables, 5. Mobiliser la communauté pour résoudre les problèmes ensemble, 6. Développer un plaidoyer en faveur de la non-discrimination et promouvoir les droits des enfants et jeunes marginalisés.

UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

Université Paris Cité est une université de recherche intensive qui contribue à la puissance scientifique française et européenne et à l'économie nationale. Université Paris Cité héberge 119 unités de recherche et se positionne à la 78ème place des universités mondiales au classement de Shanghai. Enfin Université Paris Cité est une université internationale qui s'inscrit dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle participe activement au programme Erasmus et à Horizon 2020. Elle est membre fondateur de l'Université Européenne « Circle U ».

POUR LA COOPÉSIA (HÉBERGÉE PAR BORÉAL INNOVATION)

Coopésia est une coopérative fondée en 2020 pour accompagner la transformation de stratégies d'innovation sociale, portées par le secteur public ou par les associations. Son action se base sur la conviction que les innovations sociales, fondées sur les coopérations et l'intelligence collective, permettent d'adapter les interventions sociales aux besoins des personnes en précarité. Les innovations sociales accompagnées au déploiement sont dites « augmentées » par l'apport de notre vision et notre énergie au service des besoins des publics, des freins identifiés à leur déploiement et des leviers à activer collectivement pour les libérer.

LES ENJEUX ET RÉSULTATS

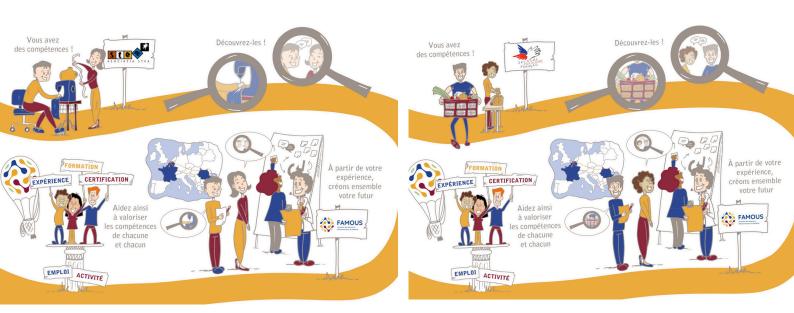
LA PARTICIPATION ACTIVE ET EFFECTIVE DES PERSONNES EN SITUATION D'EXCLUSION AU PROJET

Développer la participation active et effective des personnes se définit par le fait d'offrir une place dans l'espace public à celles et ceux qui en sont souvent exclu·e·s, et leur donner la parole sur des sujets qui les concernent.

Ainsi, ouvrir un projet à des espaces de participation doit permettre aux personnes contributrices de mieux comprendre les actions (et donc les politiques) qui leurs sont destinées, et de les faire évoluer en construisant des pistes d'actions et/ou en prenant part aux décisions.

Cette mobilisation renforce la capacité pour ces personnes à être acteur et actrice de leur propre projet de vie. Elle permet également d'améliorer les actions destinées aux personnes en s'appuyant sur le savoir expérientiel vécu ou d'usage des personnes concernées.

C'est dans ce but que, dès l'origine de sa construction, le projet FAMOUS s'est attaché à construire cette participation effective de personnes en situation de précarité, bénéficiaires ou bénévoles des associations. FAMOUS, par la contribution de personnes en situation d'exclusion à la construction de l'outil de reconnaissance de leurs compétences vise à développer cette participation effective.



Flyers de présentation de la participation au projet FAMOUS

Le projet s'est donc appuyé sur l'expression d'intérêt de plus de trente personnes, réunies au sein de deux groupes, appelés les co-concepteurs trices du projet, désireux et désireuses de contribuer à FAMOUS, suite à la présentation des objectifs du projet. Pour sécuriser leur compréhension des objectifs du projet et pour s'assurer de leur participation effective au projet, une explicitation sous forme de bande dessinée, s'appuyant sur le FALC (facile à lire et à comprendre) a été créée, en français et en roumain.

Ces deux groupes de personnes ont, ensuite, été intégré à toutes les étapes de coconstruction de l'outil de FAMOUS :

- Lors des entretiens préalables (MT 2);
- Lors des ateliers qui ont permis de révéler et recenser les compétences activées, socles du référentiel de compétences (MT3);
- Lors des ateliers de tests de l'outil FAMOUS ;
- Ainsi que lors de chaque rencontre transnationale du projet (Roubaix en 2022, Satu Mare, en 2023, Paris et Bruxelles, en 2024).

Par son ambition de faire émerger un outil de révélation des compétences activées au sein des associations autant que par sa méthode d'implication des personnes à toutes les étapes du projet, FAMOUS incarne la participation active et effective des personnes.



LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPOWERMENT, DES CAPABILITÉS ET DES ENVIRONNEMENTS CAPACITANTS

L'empowerment signifie le développement du pouvoir d'agir des personnes sur les conditions auxquelles elles sont confrontées. Les chercheuses Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener ont proposé une mise au point sur la notion, en 2013, rappelant que l'empowerment articule deux dimensions, « celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état qu'un processus [...] à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques [...] impliquant une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance de groupes ou de communautés et de transformation sociale ». Depuis lors, dans la langue française, plusieurs mots ou expressions ont émergé, comme capacitation, empouvoirisation, pouvoir d'agir, puissance d'agir, pouvoir d'action, pour tenter de représenter cette définition.

Le projet FAMOUS par sa dimension intégrée, s'inscrit totalement dans cette double dimension de l'empowerment.

En effet, tout au long du projet, FAMOUS a impliqué, mobilisé et pris en compte les contributions de deux collectifs de personnes, accueillies et accompagnées dans deux associations de lutte contre la pauvreté : le Secours populaire et STEA. Ces deux collectifs de personnes, réunies sous le nom de co-concepteurs trices de FAMOUS, ont donc vu leur pouvoir d'agir amélioré par les ateliers de révélation de compétences (compétences acquises bien que non conscientisées par les personnes). En outre, ces deux groupes de co-concepteurs trices ont, surtout et avant tout, été acteurs et actrices du projet FAMOUS en testant et améliorant l'outil FAMOUS. Iels ont donc contribué à l'évolution de l'outil dans une forme de processus d'apprentissage.

Ce projet a donc répondu aux deux dimensions de l'empowerment : le pouvoir de transformation des personnes (conscientes de leurs compétences) et l'implication dans le processus d'apprentissage et de création de l'outil de FAMOUS.

La notion d'empowerment développée au sein du projet s'appuie notamment sur l'ambition du développement des « capabilités » pour les personnes qui bénéficieront de l'outil FAMOUS.

Ce concept de « capabilités » a été développé par Amartya Sen (prix Nobel d'Economie 1998 pour « sa contribution à l'économie du bien-être »). Pour ce chercheur, les inégalités entre les individus ne s'apprécient pas au regard de leurs seules dotations en ressources, mais, de leurs capacités à les convertir en libertés réelles. Il introduit ainsi la notion de « capabilités » qui invite à considérer la pauvreté au-delà des seuls aspects monétaires, et à la penser en termes de libertés d'action, de capacités à faire.

Le projet FAMOUS, par son outil de révélation des compétences des personnes, répond à cette ambition de développement des capacités à faire des personnes. Il engage chaque joueur et joueuse à prendre pleinement conscience des compétences socles activées lors des activités déployées au sein des associations et ainsi à repenser leur place dans la société en tant qu'acteur·rice, contributeur·rice.

« Finalement, participer à FAMOUS offre l'augmentation de la qualité des personnes, de l'estime de soi et des autres. »

- Conceptrice française du projet FAMOUS

« Travailler avec d'autres personnes de l'étranger et partager mes idées m'a montré que ce que je dis compte »

- Concepteur roumain du projet FAMOUS

« Voir mes idées être utilisées dans le projet m'a rendu très fière et ça m'a donné envie d'en faire encore plus. »

- Co-conceptrice roumaine du projet FAMOUS

Enfin, FAMOUS contribue à améliorer les modalités d'accueil et d'accompagnement des associations qui soutiennent et reçoivent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

En effet, le jeu que propose FAMOUS a été pensé comme un levier de reconnaissance des compétences des personnes qui y joueront, autant qu'un levier au dialogue entre les personnels permanents, les bénévoles et les personnes accueillies. Il s'inscrit donc dans la logique de développement des structures associatives comme espaces ou environnements capacitants. Solveig Fertagu, chercheuse française a développé ce concept dans le champ de la formation professionnelle. Ce concept contribue à reconnaitre que les environnements, les espaces d'accueil des personnes, ont un impact sur le développement des capabilités des personnes qui s'y rendent.

FAMOUS en tant qu'outil destiné aux associations, contribue à l'amélioration des qualités d'accueil et d'accompagnement de ces structures, en tant qu'environnements capacitants pour leurs usagers.

INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Parallèlement à ce processus de développement des capabilités et au travers de leur participation active, le projet FAMOUS a encouragé l'inclusion sociale et professionnelle de ses participants tout au long de ses activités.

Cette volonté d'inclusion s'est manifestée dès la constitution du partenariat. Leader du projet, le Secours Populaire Français de Roubaix porte dans son ADN les principes de non-discrimination et d'accueil universel. Fait rare, les bénéficiaires des actions du Comité sont également les bénévoles qui mettent en œuvre ces mêmes actions ; personne n'est mis de côté, tous sont considérés capables d'apporter leur main d'œuvre et leur savoir-faire au bénéfice de l'action collective. De son côté, STEA ouvre ses portes à des populations marginalisées parfois ignorées des structures d'accompagnement social traditionnelles, à savoir les personnes issues de la communauté roms.

Partagée par tous les acteurs et actrices du projet, cette philosophie a imprégné chacune de nos activités. Parfois par certains détails, comme la création d'une bande dessinée en FALC destinée à expliquer les principes du projet aux participant·e·s ; parfois par des processus transversaux à l'ensemble des activités, telle que l'implication continue et complète des coconcepteurs·rices à toutes les étapes de FAMOUS, qui étaient considérés au même niveau de légitimité que les autres partenaires du projet. L'inclusion sociale passant par le respect des individus dans toute leur singularité, lors des ateliers de révélation des compétences du MT3 nous avons pris soin de désigner les compétences mobilisées par les bénévoles à l'aide de leurs propres termes.

Ce faisant, sans altérer par une grille de lecture préconstruite leur vocabulaire, nous recueillions pleinement les émotions, vécus et réalités particulières imprégnant leurs paroles.

Les différentes activités de mobilité ont été une autre occasion d'encourager l'inclusion sociale de nos participant·e·s. En offrant l'opportunité à nos participant·e·s Français·e·s de voyager en Roumanie, à nos participant·e·s Roumain·e·s de voyager en France, et à toutes et tous de se rendre en Belgique, nous avons contribué à l'élargissement des horizons de chacun et chacune. Nous l'espérons, ces modestes actions auront permis de rendre un peu d'espoir aux principes universels de solidarité et d'humanité.

« L'outil FAMOUS permettra de prendre conscience des compétences. Il réduira les doutes, lors du questionnement, et fournira des indications plus claires à ce sujet » - Conceptrice française du projet FAMOUS

« C'est un super outil, parce qu'on peut aider les gens à découvrir leurs savoir-faire et se sentir bien. »

- Co-conceptrice roumaine du projet FAMOUS

« Peu importe si tu es bénévole, si tu cherches un travail ou si tu veux juste faire quelque chose de bien, un projet comme FAMOUS peut t'aider à trouver ta place et à apprendre des choses nouvelles. »

- Co-conceptrice roumaine du projet FAMOUS

INTERVIEW

Sylvie Charrière Commissaire à la lutte contre la pauvreté des Hauts-de-France

Sylvie Charrière, commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du préfet de la région Hauts-de-France, s'est beaucoup engagée en matière de participation des personnes en situation d'exclusion. Il nous a donc semblé important d'inscrire le projet FAMOUS dans la continuité des projets de participation soutenus par la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (déployée en France entre 2018 et 2023) et du Pacte des solidarités qui lui fait suite.



Comment la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (de 2018 à 2023) et le

Pacte des solidarités qui s'engage en 2024, ont soutenu la participation des personnes en situation de pauvreté ?

Au lancement de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, en septembre 2018, le cap a été donné par le Président de la République afin d'aboutir à un « choc de la participation », même si l'impératif d'une participation effective des personnes en situation de pauvreté aux politiques et actions qui les concernent, ne date pas de 2018. Il a, en effet, fait son chemin depuis l'Année européenne 2010, consacrée à la lutte contre la pauvreté, dont le mot d'ordre était « Plus jamais rien de dit sur nous sans nous ».

C'est dans ce but, que depuis 2018, la Délégation interministérielle, qui a piloté la Stratégie pauvreté, et maintenant le Pacte des solidarités, s'est dotée d'objectifs importants de développement de la participation des personnes concernées.

Cette démarche d'implication des personnes concernées s'est appuyée, en particulier, sur la mise en place de groupes de travail dédiés à la « participation » dans chacune des régions. Ces groupes avaient pour vocation de développer la participation à toutes les étapes des autres groupes de réflexion thématiques (santé, aide alimentaire, insertion, accès aux droits, etc.) mais aussi de faire émerger des réflexions et des projets de participation effective des personnes.

C'est pourquoi, dans le cadre de mes missions de commissaire à la lutte contre la pauvreté, je suis engagée pour soutenir, sous toutes les formes possibles, les projets et les actions qui permettent de manière active, d'impliquer des personnes en situation de pauvreté.

Un grand nombre de projets soutenus, en Région Hauts-de-France, dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, ont permis d'avancer dans le domaine de la participation, en proposant des formes innovantes d'implication des personnes.

C'est, par exemple, le cas de projets portés par le CCAS d'Amiens, dans le cadre du contrat local des solidarités signé avec la métropole d'Amiens. Ces projets sont déployés en cohérence avec le « Pacte pour le bien vivre », fruit d'une démarche participative, de co-construction, qui se fonde un état des lieux de la situation sociale et économique de la ville d'Amiens, tout en s'articulant aux remarques des habitants et de plus de 300 partenaires.

Comment, selon vous la participation effective des personnes en situation d'exclusion aux actions (dispositifs, projets) qui les concernent, peut avoir un impact sur leur quotidien et leurs parcours d'insertion ?

La participation effective des personnes revêt un double impact.

D'une part, celle-ci permet aux personnes d'être associées, impliquées, dans des actions qui les concernent, et a un impact sur les trajectoires de vie de celles et ceux qui y sont associés. Car participer à des projets et des actions qui les concernent, active le pouvoir d'agir de chacun.

D'autre part, mener des projets et des actions qui impliquent de manière effective des personnes potentielles bénéficiaires de ces actions, permet aussi de donner une autre dimension au projet, et a ainsi un impact sur les résultats collectifs de l'action.

Mais je pense surtout que ces démarches participatives qui engagent et mobilisent les personnes ont un devoir d'exigence de poursuite, pour ne pas générer de réactions déceptives dont l'impact serait alors négatif sur les personnes. Il convient donc de s'assurer que les décideurs des territoires (et notamment les EPCI) peuvent et doivent se saisir de ces opportunités en soutenant la pérennité des projets et expérimentations menés, lorsque leur impact est avéré.

Comment le projet FAMOUS s'inscrit dans cette ambition de redonner du pouvoir d'agir aux personnes en situation d'exclusion sociale ?

Le projet FAMOUS vise à mettre sur pieds un outil, un jeu qui soutient la prise de conscience des compétences activées par les personnes lorsqu'elles s'engagent dans les activités des associations de lutte contre la pauvreté. Cet outil aura un impact sur le pouvoir d'agir des personnes qui s'en seront saisi.

À ce titre, je porte un projet de structuration d'« ambassadeurs de droits » afin de permettre de reconnaitre les compétences des personnes bénévoles des associations de lutte contre la pauvreté. Ce projet pourrait être soutenu par les outils des open badges, et vise à la reconnaissance des compétences activées, en miroir à la proposition de FAMOUS.

Nous construisons ce projet avec l'association « Participation et fraternité », fondée en septembre 2013 dans le but de susciter et promouvoir la parole des personnes en situation de précarité.

L'objectif de l'association est de soutenir et mettre en œuvre des démarches participatives qui donnent la première place à la parole des plus pauvres et font participer pleinement les personnes en situation de précarité aux réflexions et décisions qui les concernent.Les passerelles entre FAMOUS et le projet d' « ambassadeurs de droits » sont donc à construire !

Quelles recommandations pourriez-vous faire pour diffuser les enseignements et les acquis (le jeu, l'outil) de FAMOUS ?

Lorsque l'outil issu des travaux de FAMOUS sera finalisé, il sera important de s'appuyer sur les réseaux associatifs français mais aussi belges et roumains pour le diffuser largement. En région Hauts-de-France, cet outil pourra faire l'objet d'une valorisation et d'une diffusion large auprès des partenaires du Pacte des solidarités qui portent des projets de participation des personnes.

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES

FACILITATION ET OUTILS QUI SÉCURISENT LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES PERSONNES DANS LES ATELIERS

Afin de rendre effective la participation des personnes, un certain nombre de pré-requis se posent. Le projet FAMOUS s'est fixé pour ambition d'inscrire la participation effective de manière transversale à toutes ses étapes afin d'aboutir à un outil de valorisation de cette participation. Si FAMOUS a réussi son pari, c'est parce que FAMOUS s'est appuyé sur les principes et les méthodes de l'intelligence collective.

En effet, pour que chacune et chacun trouve sa place dans un collectif de travail, et pour qu'il en émerge de réelles contributions, le format des échanges et des travaux se doit d'être préparé, voire adapté à la composition du groupe.

Les travaux de facilitation en intelligence collective s'appuient sur les trois clés de voute de cette préparation, que sont :

- La posture de l'animateur·trice : la personne en charge d'animer le projet et les travaux, se positionne en facilitateur·trice de l'implication de chacun·e. Il se met donc au service du groupe de personnes qu'il encadre et met en action. Par une écoute bienveillante, un respect du cadre de confiance, du temps et de la parole de chacun·e, et enfin par une vigilance permanente de la bonne compréhension de tous aux échanges, l'animateur·trice détient la principale clé de l'implication effective de toutes les personnes.
- Le cadre et l'atmosphère des temps de réunion : le sentiment d'adhésion des membres du groupe est facilité par le lieu de réunion, par l'agencement des espaces de travail et par les détails, qui permettront à chacun de se sentir à l'aise et à sa place. Même lorsque la salle est peu modulable, que le lieu peut sembler hostile, l'atmosphère peut être ajustée par des améliorations sensorielles telles que la décoration (visuel), un café d'accueil et des sucreries (le goût), une ambiance musicale (l'ouïe).
- Les outils d'animation et de facilitation : la troisième clé de voûte de la participation réside dans les choix d'outils et de méthodes pour accompagner les membres d'un groupe à penser, imaginer, créer, concevoir ensemble.

À toutes les étapes du projet FAMOUS, nous avons été très vigilant·e·s afin de respecter ces trois clés et sécuriser la préparation de chaque séquence de travail. C'est donc sur la promotion des trois principes facilitant la participation effective des personnes que s'appuient nos recommandations opérationnelles.



« Le projet m'a apporté des techniques lorsque j'accueille des personnes qui peuvent se sous-estimer, et donc j'accompagne mieux, je m'adapte mieux à ces personnes. »

- Participante au projet FAMOUS

« Le projet FAMOUS peut aider les personnes à découvrir ce qu'ils savent et ce qu'ils savent faire et cela va les faire se sentir importants. »

- Participante au projet FAMOUS

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

ENCOURAGER LA CRÉATION D'UNE TERMINOLOGIE COMMUNE DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE, LE MONDE DE L'ÉDUCATION ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Nous constatons que si les acteurs et actrices de la société civile, des entreprises et du monde de l'éducation sont toutes et tous engagé·e·s dans des actions de validation des compétences acquises dans un cadre non-formel et informel, les dispositifs de validation initiés par la société civile ne présentent que peu de liens avec les initiatives lancées par les acteur·rice·s de l'éducation et de la formation ou du marché du travail. En particulier, ces différents acteurs·rices n'emploient pas toujours une terminologie commune pour désigner les différents acquis d'apprentissage qu'iels valident. Or, l'utilisation d'une telle terminologie commune contribuerait à légitimer et visibiliser les compétences acquises par les personnes dans leur travail bénévole. À cet égard, les initiatives telles que la classification européenne des aptitudes, compétences, certifications et professions (ESCO) sont à encourager et gagneraient à être employées systématiquement dans les actions de validation des compétences des différents acteurs de la société européenne.

Soulignons qu'une problématique similaire se pose pour les formats de documents et de preuves des acquis d'apprentissage, qui varient grandement en fonction des acteur·rices considérés. Employer tant des formats communs (à l'image d'Europass) qu'une terminologie commune permettrait une meilleure lisibilité des acquis d'apprentissage et faciliterait leur transfert d'un contexte intra ou international à un autre. Dans cette optique, l'utilisation des TIC (par exemple sous la forme de la création d'un portefeuille européen et numérique des acquis d'apprentissage) pourrait constituer un atout. Nous enjoignons donc les autorités publiques à se saisir de cette question et à encourager les États membres à harmoniser leurs typologies et preuves de validation, tout en leur offrant les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à cette tâche

« Avoir travaillé la révélation des compétences dans FAMOUS, m'a permis de les valoriser lors de mon entretien France travail. »

⁻ Coconceptrice française du projet FAMOUS

ENCOURAGER LES RESPONSABLES ASSOCIATIFS À VALIDER LES COMPÉTENCES DE LEURS BÉNÉVOLES

La valorisation du bénévolat est un levier important pour améliorer l'insertion sociale et professionnelle des publics, tels que les jeunes, particulièrement touchés par le chômage. Or, les activités bénévoles et volontaires se déroulant souvent dans un cadre informel, aucune certification ne vient attester de leur engagement ou de leurs compétences acquises. Ainsi, on estime que seulement un quart des jeunes reçoivent une certification de leurs expériences de bénévoles[1]. À ceci s'ajoute un phénomène de sous-estimation des compétences acquises de la part des volontaires eux-mêmes, tout autant qu'un manque de sensibilisation parmi les recruteurs euses. Dès lors, nous enjoignons les décideur-euses à diffuser des outils et des méthodes permettant aux volontaires de prendre conscience et promouvoir leurs compétences, ainsi qu'à encourager les structures associatives à accompagner leurs bénévoles dans ce processus en leur fournissant les moyens de mener à bien ces activités. En effet, les personnes devraient pouvoir bénéficier d'une médiation compétente leur permettant de définir et d'évaluer leurs compétences acquises au cours de leur bénévolat, car leur expérience seule ne suffit pas ; il est nécessaire de les accompagner dans la création d'un discours autour de cette expérience, de les aider à donner du sens à ce discours, et par ce fait de leur permettre de valoriser professionnellement ces activités bénévoles. La certification venant légitimer les acquis d'apprentissage en milieu informel, les pouvoirs publics pourraient encourager de surcroît les structures associatives à créer des certifications reconnaissant les compétences acquises lors de leurs actions de bénévolat, au besoin en passant par des solutions gratuites telles que les OpenBadges ou publiques telles que les Justificatifs numériques européens pour l'apprentissage (European Digital Credentials for learning, EDCs).

VALORISER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF COMME OUTIL D'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le bénévolat est un puissant levier pour l'emploi : des scientifiques américains ont mis en évidence les avantages d'insérer une personne demandeuse d'emploi dans une expérience de bénévolat, qui augmenterait de 27% en moyenne ses chances de réussite dans sa recherche d'emploi[2]. C'est encore plus bénéfique pour les demandeurs et demandeuses d'emploi sans le baccalauréat, et ceux vivant dans les zones rurales, dont les chances augmentent respectivement de 51% et 55%. De cette façon, le bénévolat pourrait constituer l'un des éléments d'une stratégie holistique de recherche d'emploi, à condition que l'administration publique s'assure que le ou la chercheur-euse soit encouragé·e dans ce processus et qu'elle n'oppose pas d'entrave à une activité de bénévolat en parallèle à sa recherche.

18

^[1] Commission Européenne, EU Youth Report 2015, 2016, p.259. disponible sur https://ec.europa.eu/assets/eac/youth/library/reports/youth-report-2015_en.pdf

Au travers du bénévolat en leur sein, les structures de la société civile favorisent l'accumulation d'un capital social (via le réseautage) et humain (via les compétences acquises). Dans leur méthode, elles favorisent une approche formative visant principalement l'autoréflexion et une meilleure connaissance de soi. L'autonomisation des personnes et l'accroissement de leur estime d'elles-mêmes comptent généralement au rang des résultats de ces processus. Au plus proche des personnes les plus fragilisées, pour qui la validation de leurs compétences acquises en contexte informel est le plus nécessaire au vu de leur faible niveau de qualification, ces structures peuvent constituer un tremplin vers l'entrée sur le marché de l'emploi ou dans la formation formelle de leurs bénévoles. Ce faisant, elles peuvent également œuvrer dans le cadre de politiques sociales plus larges, notamment l'intégration des migrant·e·s ou des réfugié·e·s, en mettant en évidence leurs compétences et en leur donnant une valeur d'échange.

Dès lors, dans le cadre de la lutte contre le non-emploi, nous exhortons donc les autorités publiques à encourager l'engagement associatif auprès de structures associatives et à leur donner les moyens d'accompagner leurs bénévoles dans la valorisation de leurs acquis d'apprentissage.



Le contenu de cette publication ne représente que le point de vue des auteur·ice·s et relève de leur seule responsabilité. La Commission européenne n'accepte aucune responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.

2022-1-FR01-KA220-ADU-000085883

famous-solidarite.eu











